

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : scaiffee-cssd-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/a76c69aae19bdb9c843a2832>

Date d'obtention : 2025-02-24 16:41:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto consiste à rassurer la victime et l'auteur du signalement, à évaluer l'incident de manière objective en posant des questions sans jugement, puis à vérifier les informations avec les témoins et les jeunes impliqués. En fonction de la gravité de l'incident, il faut suivre des protocoles spécifiques, soit en cas d'acte impulsif (en soutenant la victime et en vérifiant les infractions) ou malveillant (en impliquant immédiatement la police). L'objectif est d'assurer le bien-être des jeunes tout en respectant les politiques de l'établissement et en collaborant avec les autorités.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans l'ensemble, ces situations soulignent l'importance de la prévention, de l'intervention rapide, et de la collaboration entre les élèves, les familles et les intervenants pour protéger les jeunes des risques liés à la diffusion de contenu intime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est l'évaluation et la vérification des informations (étape 3), surtout lorsqu'il s'agit de déterminer si l'incident a des implications criminelles. Il est crucial d'interroger les jeunes impliqués de manière délicate et respectueuse, tout en s'assurant que la vie privée de la victime est protégée et que les informations recueillies sont exactes. Cette étape implique également la gestion de situations potentiellement graves, où il est nécessaire de faire appel à la police sans alarmer inutilement les jeunes, tout en s'assurant de leur sécurité et de leur bien-être psychologique.